

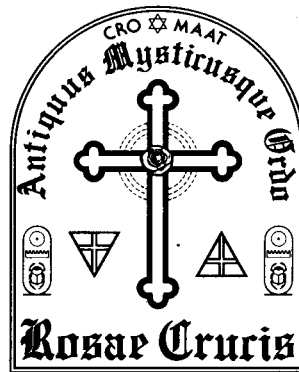


ORDRE DE LA ROSE-CROIX
A.M.O.R.C.

MONOGRAPHIE DU MAITRE

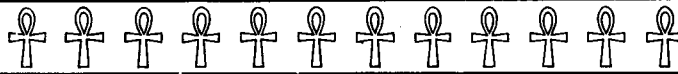
SECTION DES INITIES

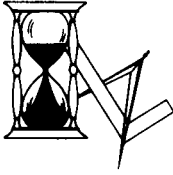
Degré du Temple
8
Monographie
9



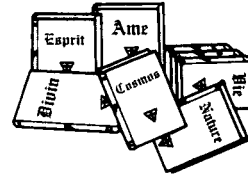
Degré du Temple
8
Monographie
9

*«Connais-toi toi-même,
et tu connaîtras l'univers et les dieux»*





CONCORDANCE



Dans son livre intitulé «*Passé et futur énigmatiques*», Camille Creusot a consacré un chapitre au karma. L'extrait que nous vous présentons ci-dessous concerne plus particulièrement les dettes karmiques que l'homme doit compenser dans chacune de ses incarnations. Cependant, la loi de compensation n'intervient pas uniquement lorsque nous avons commis des erreurs. Comme nous l'expliquons dans cette monographie, elle s'applique également chaque fois que nous avons bien agi et se traduit alors dans notre existence par des événements heureux et agréables. Il est peut-être utile de préciser que l'expression «*homme astral*», telle qu'elle est employée dans cette citation, désigne ce que nous appelons «*âme-personnalité*».

«Une excellente définition du karma figure au glossaire de la Bhagavad Gita et je la reproduis en tête de ce sous-chapitre : "Action qui se prolonge par des conséquences". Autre indication, plus imagée : "Le bilan en fin d'exercice". D'un côté, la colonne "actif", de l'autre celle du "passif", et on pourrait en ajouter une troisième, la "prévisionnelle", car, avant la "descente", compte tenu des bilans antérieurs, l'homme astral s'est assigné un but qu'il s'efforcera d'atteindre pour son évolution spirituelle. On dit encore que le karma est la loi de cause à effet ou, plus exactement, une réaction de l'effet sur celui qui en a été la cause, mais il s'agit de savoir discerner les effets et les causes.

Lorsque l'homme a franchi le "pont-levis" après avoir été "dégagé", un tableau panoramique de sa vie se dresse devant lui et il analyse ses actes par rétrospection. Certains l'ont avili, d'autres l'ont rehaussé. Il en prend conscience et établit un plan de réparation pour le mal qu'il a fait. Plus question de minimiser ou d'étouffer la faute, d'user de subterfuges : l'heure du jugement a sonné. Il se doit de subir la pénalité correspondant aux dommages causés. Ce n'est pas Dieu, en direct, qui arrête la sentence, car étant le Créateur, il serait juge et partie. C'est sa progéniture qui prononce son propre verdict. Par quel mécanisme prend-elle conscience des erreurs ou des forfaits qui lui ont été dictés par son égoïsme ou son orgueil forcené ? Tout simplement grâce au déroulement de clichés dits "astraux" qui s'immobilisent parfois devant les événements les plus marquants de sa vie. En d'autres termes, c'est toujours les gros chiffres des colonnes "Doit et Avoir" qui apparaissent et posent des questions.

Comment se manifeste ce karma, dont le concept n'est pas facile à saisir, car toutes les souffrances, infortunes et déviations décevantes ne sont pas obligatoirement d'origine karmique ? Lorsqu'on se trouve sensibilisé par un fait douloureux, dégradant ou déroutant, est-ce l'effet pur et simple ou la cause d'effets qui se manifesteront plus tardivement et... bénéfiquement ? Il y a là un enchaînement d'événements à répercussion, dans lesquels se confondent les points de départ et les aboutissements. Sachons que la loi du karma cesse d'être appliquée dès que nous devenons parfaits. Nos destinées sont échafaudées par nous-mêmes, elles peuvent être douces ou cruelles, mais toujours liées l'une à l'autre. Lisses ou torsadées, elles forment une chaîne aux maillons disparates dont l'anneau final nous rattache au Divin à qui nous avons tourné le dos, de qui nous nous sommes éloignés orgueilleusement. Les tribulations, les soucis, les épreuves qui s'acharnent contre nous et qui nous paraissent si souvent injustifiés ont une cause première, remontant dans le passé provisoirement obscurci.

CAMILLE CREUSOT (20^e siècle)

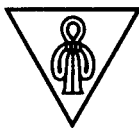
HUITIEME DEGRE

NUMERO 9

Cher frater, chère soror,

Comme nous l'avons expliqué dans la monographie précédente, l'homme, en raison de son imperfection, ne maîtrise pas le problème du bien et du mal. Autrement dit, il commet souvent des erreurs de jugement et de comportement, tant vis-à-vis de lui-même que vis-à-vis d'autrui. Ce faisant, il met en mouvement un processus mystique auquel de nombreuses traditions donnent le nom de «*karma*». Nous allons donc étudier aujourd'hui la nature de ce processus et la manière dont il opère dans notre existence. Une telle étude vous permettra de mieux comprendre pourquoi nous subissons des épreuves et comment nous pouvons agir pour les neutraliser ou les surmonter.

LE KARMA Le mot «*karma*» est un terme sanscrit qui signifie littéralement «*acte*», «*action*» ou «*réaction*». Dans son acception mystique, il désigne la loi de cause à effet qui régit l'évolution spirituelle de l'homme. En vertu de cette loi, que l'on appelle également «*loi de compensation*», le destin de chaque individu est déterminé par la manière dont il utilise son libre arbitre et non par le hasard ou l'application de décrets arbitraires. Autrement dit, chacun de nous récolte ce qu'il sème et connaît une existence dont le déroulement général est conditionné en grande partie par son propre comportement et par les choix qu'il fait, ces choix pouvant être bons ou mauvais. Evoquant ce déterminisme karmique, Bouddha affirma dans l'un de ses sermons : «*Les hommes sont les héritiers de leurs actes, et c'est sur cet héritage que leur conscience prend appui pour évoluer de vie en vie*». Une telle affirmation évoque parfaitement la relation qui existe entre notre condition actuelle et ce que nous avons pensé, dit ou fait dans un passé plus ou moins lointain. Elle montre également que la réincarnation est étroitement liée au karma.



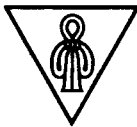
Dans le monde terrestre, la loi de cause à effet semble évidente, car on peut l'observer facilement et l'expérimenter dans de nombreux domaines. Ainsi, lorsqu'on souffle

HUITIEME DEGRE

NUMERO 9

sur la flamme d'une bougie, elle s'éteint. Si l'on jette une pierre dans une vitre, elle se brise. Lorsqu'on lance un ballon, il suit une trajectoire plus ou moins longue avant de retomber sur le sol. Si l'on verse de l'eau dans un récipient, il se remplit progressivement. Lorsqu'on tape sur un clou avec un marteau, il s'enfonce ou se tord. Si l'on cueille une fleur, elle se fane au bout de quelque temps, etc. Nous pourrions prendre de nombreux exemples pour montrer que toute action accomplie sur le plan physique produit une réaction correspondante. Cela dit, il est impossible de voir la loi qui permet à cette réaction de se manifester d'une façon tangible, car cette loi est invisible par nature. De même, bien que le karma ne soit pas perceptible en tant que principe métaphysique, il agit constamment dans notre vie quotidienne.

Conformément à la Table d'Emeraude, le monde spirituel est également régi par la loi de causalité, car *«tout ce qui est en haut est comme ce qui est en bas»*. En conséquence, chacune de nos pensées, de nos paroles et de nos actions s'inscrit dans la Mémoire Universelle et devient une cause qui, au moment le plus opportun et lorsque les conditions sont réunies sur le plan terrestre, produit un effet précis dans notre existence. A cet égard, le karma fait partie intégrante de la Conscience Cosmique et opère à la manière d'un boomerang, ce qui explique pourquoi certains Initiés le définissent comme étant *«la loi du juste retour des choses»*. De jour en jour, de mois en mois, d'année en année, d'incarnation en incarnation, où que nous soyons et quelles que soient notre race, notre culture et notre religion, il s'applique dans notre vie avec une rigueur absolue. En fait, c'est sur lui que repose la prise de conscience de nos erreurs et, par conséquent, l'évolution de notre âme-personnalité.



Quoi qu'on en pense, aucun individu ne peut se soustraire à la loi karmique, car elle est universelle, intemporelle et impersonnelle. D'un point de vue mystique, elle est l'expression de la Justice Divine, telle qu'elle se manifeste sur les plans visible et invisible de la Création. Certes,

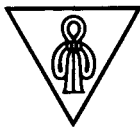
HUITIEME DEGRE

NUMERO 9

nous avons le droit de nier son existence et de nous comporter comme si elle n'avait aucun pouvoir sur nous. Cependant, cela ne change rien au fait que nous sommes soumis à son action aussi longtemps que nous sommes incarnés et même après la transition. A titre d'analogie, les hommes ignoraient totalement la loi de gravitation avant qu'elle soit découverte et formulée par Isaac Newton, célèbre Rosicrucien du dix-huitième siècle. Néanmoins, ils subissaient autant son influence que de nos jours. Désormais, nous savons qu'il s'agit d'une force d'attraction et les scientifiques connaissent parfaitement les différents aspects de son application, ce qui leur permet de l'employer à des fins utiles pour l'humanité.

Nous pouvons avoir l'impression que la vie est parfois injuste. En effet, il est assez fréquent de rencontrer des personnes qui font le bien autour d'elles et dont l'existence est pourtant jalonnée d'épreuves, au point de donner l'impression que le sort s'acharne contre elles ou, comme on le dit familièrement, qu'«*elles sont nées sous une mauvaise étoile*». Dans la plupart des cas, leur situation est due au fait qu'elles compensent un karma négatif provenant d'une incarnation précédente. Cependant, si elles persistent à agir avec bienveillance en dépit de leurs malheurs, ce karma négatif s'annulera progressivement et se transformera en un crédit karmique dont elles bénéficieront tôt ou tard. En outre, il est possible également que ces personnes soient très éprouvées en raison d'un choix qu'elles ont fait avant de se réincarner, ce choix ayant pour but d'accélérer leur évolution en expérimentant le maximum de leçons en un minimum de temps.

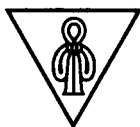
A l'opposé de la situation précédente, il arrive que des individus peu scrupuleux, voire même foncièrement méchants et malhonnêtes, mènent une vie apparemment heureuse, tant sur le plan affectif que sur le plan matériel. En fait, leur bonheur n'est jamais pur car, contrairement à ce que l'on pourrait croire, de tels individus souffrent toujours d'un profond désarroi intérieur et connaissent des angoisses qui les empêchent d'être en paix avec eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, ils devront



payer leur dette karmique avant la fin de cette incarnation ou dans la suivante. Ils connaîtront alors des épreuves qui seront à la mesure du tort qu'ils auront infligé à autrui et les subiront jusqu'à ce qu'ils aient pris conscience du mal qu'ils ont fait. Comme nous l'avons dit précédemment, le karma est une expression de la Justice Divine. Or, s'il est possible d'abuser nos semblables, nul ne peut tromper le Cosmique.

A partir du moment où nous admettons la loi de compensation et comprenons comment elle intervient dans notre vie, nous pouvons maîtriser davantage notre destin et le rendre plus conforme à nos aspirations. En effet, sachant que notre existence est le reflet de nos pensées, de nos paroles et de nos actions, nous leur accordons une plus grande attention et veillons à ce qu'elles soient positives et constructives. Ce faisant, nous créons dans le Cosmique des conditions de même nature et contribuons à notre propre bonheur. A cet égard, ce que l'on appelle couramment la «*chance*» n'est pas la conséquence d'un privilège fortuit ou de la Grâce Divine. Elle résulte d'un crédit karmique que nous avons mérité en raison de notre comportement passé. De même, ce que l'on attribue à la malchance correspond le plus souvent à un karma négatif que nous avons accumulé d'année en année, voire même de vie en vie. Le meilleur moyen d'être chanceux consiste donc à agir constamment au service du bien.

Les remarques précédentes nous permettent d'insister sur un point très important. En effet, beaucoup, parmi les personnes qui s'intéressent au mysticisme et à la spiritualité, attribuent systématiquement un caractère négatif au karma. Autrement dit, elles sont convaincues qu'il s'applique exclusivement dans le but de nous punir ou de nous sanctionner pour les erreurs que nous avons commises à un moment donné de notre vie présente ou d'une incarnation passée. En conséquence, elles considèrent qu'il engendre toujours des peines et des malheurs que nous sommes condamnés à subir comme châtement. Une telle croyance n'est pas fondée et témoigne d'une mauvaise compréhension de la loi karmique,



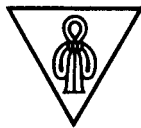
HUITIEME DEGRE

NUMERO 9

car cette loi n'est pas punitive et n'intervient pas uniquement lorsque nous avons agi d'une manière répréhensible à l'égard de nous-mêmes ou d'autrui. Elle se manifeste également chaque fois que notre attitude a été constructive et s'exprime alors sous forme de joies et de bienfaits divers.

Il importe de comprendre que le karma est une loi d'amour ayant pour objectif de nous aider à prendre conscience de notre nature spirituelle et à l'exprimer dans notre comportement. Lorsque nous avons fait le mal, c'est-à-dire lorsque nous avons employé négativement notre libre arbitre, il engendre effectivement des épreuves plus ou moins pénibles et plus ou moins longues. Cependant, de telles épreuves ont pour objectif, non pas de nous pénaliser, mais de nous faire comprendre en quoi notre attitude n'a pas été positive. Inversement, lorsque nous avons agi en harmonie avec le Cosmique, la loi karmique produit des effets bénéfiques pour nous-mêmes ou pour notre entourage. Elle se manifeste alors pour nous encourager à poursuivre sur la voie du bien. En ce sens, elle constitue la règle d'or que Dieu a instituée pour guider l'homme sur le sentier du «*Connais-toi toi-même*» et lui permettre d'atteindre la Perfection, but ultime de son évolution animique.

LES EPREUVES S'il est vrai que tout karma négatif se traduit toujours par une épreuve, toute épreuve n'est pas le résultat d'un karma négatif. A titre d'exemple, on peut être victime d'un accident sans pour autant avoir enfreint les lois cosmiques. De même, lorsqu'une personne souffre d'une maladie très grave ou d'un mal incurable, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle compense ainsi une dette karmique provenant de son incarnation précédente. Supposer le contraire reviendrait à penser que Dieu privilégie la souffrance pour nous faire prendre conscience de nos erreurs passées, ce qui n'est pas le cas. A ce sujet, on peut regretter que certaines religions présentent la douleur comme une condition nécessaire à l'évolution spirituelle de l'homme, allant même jusqu'à encourager la mortification ou la macération. Pour les raisons que



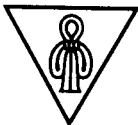
HUITIEME DEGRE

NUMERO 9

nous avons déjà indiquées, le corps physique est le temple de l'âme et mérite notre plus grand respect.

Une épreuve, comme son nom l'indique, correspond à une situation qui nous éprouve physiquement ou moralement. Appliquée au mysticisme, elle constitue toujours une expérience ayant pour but de solliciter notre courage, notre patience, notre confiance, notre foi et autres qualités inhérentes à notre Moi Spirituel. En règle générale, elle intervient lorsque nous sommes capables de la surmonter et d'en tirer profit pour notre évolution personnelle. Comme en témoigne la vie courante, il est vrai qu'une épreuve s'accompagne souvent de souffrances diverses. Cependant, qu'elle soit karmique ou non, elle n'est jamais punitive, au sens que l'on donne habituellement à ce terme. Aussi pénible soit-elle pour celui qui la subit, elle est toujours évolutive et contribue directement ou indirectement à son épanouissement intérieur, même s'il n'en a pas conscience sur le moment. Ainsi, qu'il s'agisse de la mort d'un être cher, d'une maladie grave, d'un accident, d'un problème matériel important, etc., toute épreuve est une occasion supplémentaire de s'élever davantage dans la compréhension du Plan Divin.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser a priori, toutes les épreuves que nous rencontrons au cours de notre incarnation ne sont donc pas karmiques. Certaines le sont effectivement, mais d'autres sont dues au fait qu'il est impossible de vivre sur le plan terrestre sans subir les aléas de la vie ou sans avoir à résoudre des problèmes, qu'ils soient d'ordre familial, professionnel, social, économique ou autre. Il importe donc d'être très prudents dans nos jugements et de ne pas attribuer tous nos malheurs ou ceux d'autrui à l'accomplissement d'un karma négatif. Les plus grands Initiés eux-mêmes n'ont jamais vécu une existence exempte de tribulations. Certains d'entre eux furent même très affligés. Pour s'en convaincre, il suffit de penser au Maître Jésus qui, malgré son très haut niveau d'évolution, a connu la trahison, l'humiliation et la souffrance. Physiquement



HUITIEME DEGRE

NUMERO 9

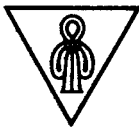
et moralement, sa crucifixion a été une épreuve considérable pour lui. Cependant, il est évident qu'elle ne lui a pas été imposée pour l'aider à prendre conscience de ses erreurs passées. En fait, elle faisait partie de sa mission et constituait l'ultime étape de son ministère public. Dans un prochain degré, nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir plus longuement sur l'oeuvre de ce grand Avatar, telle qu'elle est rapportée dans les archives de notre Ordre.

Nous poursuivrons l'étude du karma dans la prochaine monographie et examinerons de quelle manière vous devez agir pour le maîtriser au mieux. En attendant, relisez plusieurs fois les explications qui vous ont été données aujourd'hui, car elles sont fondamentales pour bien comprendre cette loi si importante pour les Rosicruciens.

Avec nos meilleurs voeux de Paix Profonde,

Sincèrement et fraternellement.

LE MAITRE DE VOTRE CLASSE



Résumé de cette monographie

Après avoir étudié soigneusement cette monographie, lisez attentivement le résumé ci-dessous. Il contient les principes majeurs sur lesquels vous devez réfléchir et méditer au cours des prochains jours. Si l'un des points vous pose un problème de compréhension, reportez-vous à cette monographie et revenez sur les explications qui s'y rapportent. En outre, nous vous conseillons de relire ce résumé juste avant d'entreprendre votre prochaine période de sanctum.

- Le mot «*karma*» est un terme sanscrit qui signifie littéralement «*acte*», «*action*» ou «*réaction*». Dans son application mystique, il désigne la loi de cause à effet qui régit l'évolution spirituelle de l'homme.
- Conformément à la loi karmique, que l'on appelle également «*loi de compensation*», le destin de chaque individu est déterminé par la manière dont il utilise son libre arbitre et non par le hasard ou l'application de décrets arbitraires.
- Chacune de nos pensées, de nos paroles et de nos actions s'inscrit dans la Mémoire Universelle et devient une cause qui, au moment le plus opportun et lorsque les conditions sont réunies sur le plan terrestre, produit un effet précis dans notre existence.
- Aucun individu ne peut se soustraire à la loi karmique, car elle est universelle, intemporelle et impersonnelle. D'un point de vue mystique, elle est l'expression de la Justice Divine, telle qu'elle se manifeste sur les plans visible et invisible de la Création.
- Le karma est une loi d'amour ayant pour objectif de nous aider à prendre conscience de notre nature spirituelle et à l'exprimer dans notre comportement quotidien. En ce sens, elle constitue la règle d'or que Dieu a instituée pour guider l'homme sur le sentier du «*Connais-toi toi-même*» et lui permettre d'atteindre la Perfection, but ultime de son évolution animique.
- S'il est vrai que tout karma négatif se traduit toujours par une épreuve, toute épreuve n'est pas le résultat d'un karma négatif. Il importe donc d'être très prudents dans nos jugements et de ne pas attribuer tous nos malheurs ou ceux d'autrui à la loi karmique.
- Une épreuve, comme son nom l'indique, correspond à une situation qui nous éprouve physiquement ou moralement. Appliquée au mysticisme, elle constitue toujours une expérience ayant pour but de solliciter les qualités inhérentes à notre Moi Spirituel.
- Aussi pénible soit-elle, toute épreuve est une occasion supplémentaire de s'élever davantage dans la compréhension du Plan Divin.